

Marseille, le 22 février 2019

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°39
qui s'est tenue le vendredi 15 février 2019 à 14h00
en salle CH301 du site St Charles
de la Faculté des Sciences.**

Réunion présidée par Jean-Marc TALBOT, Directeur du Département

Etaient présents : Roland AGOPIAN – PAST, Frédéric BÉCHET – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Jean-Marc TALBOT – PR, Basile COUËTOUX – MCF, François-Xavier DUPÉ – MCF, Djamel HABET – MCF, Arnaud LABOUREL – MCF, Julien LEFÈVRE – MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF.

Étaient excusés : Mouloud ADEL – PR, Jean-Luc MARI – PR (procuration D. HABET), Rémi MORIN – PR (procuration D. Habet), Rachid OUTBIB – PR, Noël NOVELLI – MCF (procuration B. Couëtoux), Henriette ATHLANI – IATSS. Mustapha OULADSINE, PR Dir du LIS.

Etaient absents :

Invités permanents : Laurence MOURET, Doyenne de l'UFR Sciences, excusée.

Invités :

Secrétaire de séance : Gisèle FIOL

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du PV n°38,
- 2/ Informations du directeur,
- 3/ DIU « Enseigner l'informatique au lycée »,
- 4/ Validation PRP 2018-2019,
- 5/ Rémunération et harmonisation du volume horaire des stages, projets, TER,
- 6/ Modifications de l'offre de formation,
- 7/ Questions diverses.

1/ Validation du PV n°38

Le PV n°38 du conseil du 11 janvier 2019 est validé après corrections avec :

- CONTRE : 4
- ABSTENSION : 1
- POUR : 9

2/ Informations du directeur

- Relations Internationales :

Appel à candidature : le département est à la recherche d'un représentant informatique 27 pour compléter l'équipe en charge des relations internationales.

Pour le traitement du signal et l'automatique, deux personnes se sont déclarées intéressées.

- Bureau du DII :

Jean-marc Talbot, membre à double titre au bureau du DII, désignera prochainement un remplaçant.

- Responsabilités parcours :

Rachid Outbib pense laisser la responsabilité du M1 EEEA ; un appel à candidature sera lancé le cas échéant.

- Campagne ATER 2020 :

Le DII disposera de 14 postes ATER pour la rentrée prochaine

- 13 postes à 100% dont 4 en 61^{ème} section et 9 en 27^{ème} section
- 1 poste à 50% en 27^{ème} section

Les profils ont été faits de façon générique par section.

Ces postes sont soit des postes statutaires, soit des postes gelés (JL Mari, E. Godard, P. Siegel), soit des postes issus des disponibilités dont celui de B. Favre (qui ne sera pas publié s'il revient).

Parmi les postes statutaires, il y avait un poste en 61-63^{ème} section. Après discussion avec Pascal Mestre et Michel Bensoam, ils n'ont pas souhaité avoir un ATER pour les enseignements de 63^{ème} section.

Isabel Demongodin demande quel est le laboratoire d'accueil des ATER et à quel niveau cette décision est prise.

Jean-Marc Talbot répond que c'est le LIS pour tout le monde, que les fiches d'emplois sont pré-remplies et que les ATER sont affectés dans des laboratoires, mais qu'il y a la possibilité de changer ce laboratoire et la section CNU.

Il informe que la campagne débutera le 18 mars prochain et qu'une commission AdHoc sera organisée. Elle sera constituée en accord avec le laboratoire de 8 personnes (4 membres du laboratoire et 4 membres du département)

- ARES :

Ares ré-ouvrira prochainement pour les corrections de services.

Les projets, TER, les stages et PFE de M2 pourront être saisis.

- Grille 2019-2020 :

L'UFR demande que les services des non-permanents (ATER, CD-CME) soient affectées le plus tôt possible et même pré-saisi pour l'ouverture de GDEP.

GDEP devrait ouvrir en avril avec l'offre 2019-2020 modifiée.

Djamal Habet demande sur quelle base les services des ATER seront affectés.

Jean-Marc Talbot répond que l'on va essayer de faire des services plus homogènes et leur éviter d'enseigner sur plus de deux sites.

Jean-Luc Massat demande ce que l'on doit faire pour les heures de stages.

Jean-Marc Talbot répond que l'UFR souhaiterait qu'au 15 décembre de l'année N-1 soit pré-rempli et que les heures non certaines soient payées sur l'année N+1. Une discussion sur ces paiements des heures d'encadrement de stage sera prochainement organisée.

- Formasup :

Le Master Réseaux et Télécommunications a décidé de reverser une partie de ses crédits au DII.

La Doyenne a rencontré le responsable CFA et a demandé qu'une part notable des crédits gérés par Formasup soit reversée à l'UFR. Cette enveloppe permettrait en partie de rémunérer les intervenants extérieurs et certaines HCC des titulaires, mais encore de faire certains achats.

- Projet FIP :

Le projet présenté par Seifeddine Ben Elghali et Michel Bensoam : plateforme pédagogique « Système à énergies renouvelables et alternatives » a été classé 1er à l'UFR.

- Master Modélisation :

Frédéric Zolla, physicien – domaine simulation/modélisation – souhaite mettre en place un master Modélisation en partenariat international entre l'AMU et DAKAR. Les personnes intéressées sont invités à se faire connaître.

- Projet DESU :

Un projet DESU Data Sciences pour les neurosciences avec Frédéric Chavane est en cours d'élaboration. Cette formation pourrait utiliser des Ues du master informatique parcours IAAA et du master TSI.

3/ DIU « Enseigner l'informatique au lycée »

A la demande du Rectorat, un DIU a été mis en place pour un an en vue de former les enseignants du lycée pour la nouvelle spécialité NSI.

Les co-porteurs du projet sont Benjamin Monmege et Emmanuel Beffara du département de Mathématiques.

Il sera validé au CFVU le 8 mars prochain. Les cours devraient commencer au début du mois d'avril prochain.

4/ Validation PRP 2018-2019

Jean-Marc Talbot présente aux membres du conseil la proposition de répartition de l'enveloppe de 750h pour 2018-2019 élaborée avec le bureau.

Après discussion, les membres du conseil demandent que le bureau retravaille sur la répartition des PRP et que le vote soit reporté au prochain conseil.

Isabel Demongodin propose de réfléchir à une règle de non cumul de responsabilités au sein d'une même mention. Plusieurs membres du Conseil approuvent et demandent à ce que cela soit discuté lors d'un prochain Conseil.

5/ Rémunération et harmonisation du volume horaire des stages, projets, TER

Malgré des volumes ouverts pour ces Ues dans GDEP et dans ARES, la règle de rémunération n'est pas claire.

Par ailleurs, François-Xavier Dupé souhaiterait que les projets tutorés des étudiants en alternance de la licence professionnelle des « Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels -Parcours type : Agile : de l'analyse au déploiement multi-supports (ADMS), puissent être suivis et que cela soit rémunéré.

Jean-Marc Talbot, après discussion avec le bureau, propose :

- Les projets tutorés des LP pour les étudiants académiques = 3h/étudiant suivi
- Les projets tutorés des LP pour les étudiants alternants = 1h/étudiant suivi
- Les TER = 3h/étudiant
- Les stages extérieurs (en entreprise) dans le cadre d'une UE stage :
 - o Si stage inférieur à 2 mois (essentiellement licence) = 1h sans visite, 2h avec visite
 - o Si stage supérieur à 2 mois = 1.5h sans visite, 3h avec visite
- Les stages en laboratoire de recherche
 - o Pas de rémunération pour le suivi
 - o Rémunération pour participation au jury = 1h/étudiant

Jean-Marc Talbot soumet au vote les propositions : ***propositions adoptées à l'unanimité.***

6/ Modifications de l'offre de formation

Voir tableau en annexe

Master TSI

Le dédoublement des TD à 30 a été demandé, mais la demande ne sera pas votée faute de manque d'arguments suffisants et de l'augmentation notable des coûts. Une discussion devra avoir lieu entre la direction du département, le responsable de la mention et l'UFR.

Jean-Marc Talbot porte au vote les propositions de modifications

Propositions adoptées à l'unanimité

7/ Questions diverses.

Benjamin Monmege demande si un calendrier prévisionnel des prochains conseils a été établi ?

Jean-marc Talbot propose de réunir le Conseil du DII une semaine avant chaque commission d'enseignement suivant le calendrier de l'UFR.

La séance est levée à 17h40